



Les institutions françaises

Sommaire

1	Droit constitutionnel et institutions politiques et administratives	2
1.1	Ouvrages	3
1.2	Articles	5
2	L'administration de l'Etat	7
2.1	Administration centrale	7
2.2	Articles	8
2.3	Le rôle de l'Etat en région	8
3	Les collectivités locales	9
4	Les autorités administratives et publiques indépendantes	9
4.1	Ouvrages	10
4.2	Articles	10
5	Les institutions judiciaires	11
5.1	Organisation générale de la justice	11
5.2	Justice administrative	13



Zoom sur :



Grandguillot, Dominique

L'essentiel des institutions politiques et administratives de la France

Paris : Gualino, 2020. – 144 p. ; 17 cm. – (Les carrés. Droit, Science politique)
320 GRA

- Découverte des **institutions** sur le site [Vie publique](#) (Mise à jour régulière)
- **Présentation synthétique** des institutions françaises sur le site de [l'Assemblée nationale](#)

1 Droit constitutionnel et institutions politiques et administratives



Zoom sur quelques documents de référence



Baranger, Denis

Le droit constitutionnel

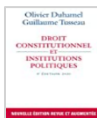
Paris : PUF, 2017.- 128 p. (Que sais-je ? ; 3634)
342.02 BAR



Carcassonne, Guy ; Guillaume, Marc (Introduite et commentée par) ; préf. de Georges Vedel. –

La Constitution

Paris : Points, 2019. - 487 p. ; 18 cm. - (Points. Série Essais ; 319). Index.
342.02 CON



Duhamel, Olivier ; Tusseau, Guillaume

Droit constitutionnel et institutions politiques.

Paris : Seuil, 2019. - 1058 p. ; 25 cm. - (Sciences humaines)
342.02 DUH



Chevallier, Jean-Jacques ; Carcassonne, Guy ; Duhamel, Olivier

Histoire de la Ve République : 1958-2015
Paris : Dalloz, 2017. - 706 p. ; 19 cm. - (Collection Classic)
944.083 CHE



Guy Carcassonne, François Dreyfus, Olivier Duhamel... [et al.] ; dirigé par Olivier Nay.

Lexique de science politique : vie et institutions politiques

Paris : Dalloz, 2017. - 661 p. ; 19 cm.
US 320.03 LEX



Puigserver, Frédéric ; préface de Bernard Stirn

Le droit de l'administration : ENA, conseiller de TA et CAA, ENM, Assemblées, Affaires étrangères, INET, EH3S, EHESP

Paris : LGDJ, 2019. - 1077 p. ; 24 cm
342.06 PUI



Oberdorff, Henri ; Kada, Nicolas

Institutions administratives

Paris : Sirey, 2019. - 383 p. ; 24 cm. - (Sirey université). Bibliogr. p. 363.

Analyse des principes généraux de l'administration française, de l'administration centrale de l'Etat, de l'administration territoriale de la République et de la modernisation de l'administration à l'heure européenne. Il présente donc à la fois l'appareil administratif et ses réformes les plus récentes.
351 OBE



Quillien, Philippe-Jean ; Tchen, Vincent

Le droit public en 90 fiches

8e éd. - Paris : Ellipses, 2020. - 287 p. ; 24 x 17 cm

90 fiches synthétiques autour des notions constitutionnelles essentielles, des institutions de l'organisation de l'administration et notions essentielles de l'action administratives.

342 QUI



Stirn, Bernard

Les sources constitutionnelles du droit administratif : introduction au droit public

10e éd. - Paris : LGDJ, 2019. - 209 p. ; 21 cm. - (Systèmes. Droit).

342 STI

- o Voir également le site de l'Elysée : les [institutions de la cinquième République](#)

1.1 Ouvrages

mémentos



Acquaviva, Jean-Claude

Droit constitutionnel et institutions politiques : 2019-2020

22e éd. à jour de tous les textes et des dernières actualités constitutionnelles

Paris : Gualino, 2019. - 238 p. ; 24 cm. - (Mémentos LMD). Bibliogr. p. 231. Index.

Matière essentielle pour les étudiants en 1^{ère} année de licence en droit, le droit constitutionnel encadre le pouvoir de l'État afin qu'il n'étouffe pas les libertés des individus ; il vise à organiser, dans le cadre de l'État, une coexistence pacifique du pouvoir et de la liberté. Quant aux institutions politiques, ce sont les partis et les associations liés au pouvoir ou qui font pression sur lui. Si elles ne rentrent pas toujours dans le cadre du droit constitutionnel, leur étude permet de comprendre bien des mécanismes et des réalités. Cette nouvelle édition 2018-2019 est une synthèse claire, structurée et à jour de tous les textes et des dernières actualités constitutionnelles.

342.02 ACQ



Ardant, Philippe ; Mathieu, Bertrand

Droit constitutionnel et institutions politiques : 2020-2021

32e éd. Paris : LGDJ, L'Extenso éditions, 2020. - 638 p. ; 22 cm. - (Collection Manuel)

Présentation synthétique des notions de droit constitutionnel, des principaux régimes politiques, ainsi que des institutions politiques anciennes et actuelles en France et dans les principaux États étrangers. Cette nouvelle édition prend en compte la situation politique en France, les crises que doit affronter le système institutionnel et l'évolution des démocraties en Europe, entre autres. [Source éditeur]

342.02 ARD



Benzina, Samy . (Dir.) ; Beaud, Olivier ; Drago, Guillaume ; Fallon, Damien... [et al.]

Le Conseil constitutionnel est-il le gardien des libertés ? : actes du colloque de Poitiers (25 octobre 2019)

Poitiers : Presses universitaires juridiques de Poitiers : Université de Poitiers, 2021. - 234 p. ; 24cm. -(Collection Actes & colloques)

Au cœur des institutions présidentielles françaises, le Conseil constitutionnel apparaît comme l'un des rares remparts face aux poussées de fièvre liberticides des gouvernants. Une étude systématique des méthodes et de la jurisprudence du juge constitutionnel français est ainsi apparue indispensable pour évaluer la solidité de cette digue qu'est censé être le Conseil constitutionnel. Les auteurs ont donc entrepris, chacun sous un angle déterminé, de répondre de manière scientifiquement informée à la question de savoir si le Conseil constitutionnel est le gardien des libertés. Cet ouvrage réunit l'ensemble des contributions issues des travaux du colloque, organisé par l'Institut du droit public (IDP), qui s'est tenu le 25 octobre 2019 à la Faculté de droit de Poitiers. [Source éditeur]

342.02 CON



Bodineau, Pierre ; Verpeaux, Michel
Histoire constitutionnelle de la France

6ème éd. mise à jour. - Paris : PUF, 2020. - 128 p. ; 18 cm. - (Que sais-je ? ; 3547)

Comparée aux Etats-Unis, la France semble bien versatile en matière constitutionnelle. Les historiens dénombrent ainsi près de quatorze constitutions depuis 1791 et chaque nouveau scrutin est l'occasion de débattre de l'opportunité d'une VIe République. Pour comprendre notre Etat de droit et analyser les règles qui régissent les rapports entre les gouvernés et le pouvoir, la dimension historique est essentielle. Depuis le régime parlementaire jusqu'au présidentielisme en passant par la cohabitation et par l'adoption du quinquennat, c'est toute l'histoire de la quête d'une démocratie mieux réglée qui nous est ici présentée.

342.02 BOD



Blachère, Philippe ; Garrigues, Jean ; préf. de Jean-Louis Debré
La Constitution de 1958 à nos jours

Paris : La Documentation française, 2019. - 287 p. : ill. ; 33 cm.

Pour retracer l'histoire de la Constitution française du 4 octobre 1958 et de ses modifications, les auteurs retracent le contexte historique et politique du texte et de sa mise à jour, interrogent son actualité, relatent les grands événements de la Ve République, ainsi que le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et la Charte de l'environnement de 2004. [Source éditeur]

342.02 BLA



Champagne, Gilles

L'essentiel du droit constitutionnel. 2, Les institutions de la Ve République : 2020-2021

Paris : Gualino, 2020. - 168 p. ; 17 cm. - (Les Carrés. Droit, Science politique)

Présentation synthétique des institutions de la Ve République : la Constitution, la présidence de la République, le gouvernement, le Parlement et le Conseil constitutionnel. [Source éditeur]

342.02 CHA



Colin, Frédéric

Droit public : droit constitutionnel, droit administratif, institutions administratives, fonction publique, droit administratif des biens, finances publiques

Paris : Gualino, 2017. - 600 p. ; 24 cm.- Bibliogr. P. 591

Synthèse des principes du droit public identifiant l'ensemble des organes et institutions qui régissent la République française et étudiant les règles qui président à leur fonctionnement.

342 COL



Duhamel, Olivier ; Foucault, Martial ; Fulla, Mathieu ; Lazar, Marc (sous la direction de)
La Ve [cinquième] République démystifiée

Paris : Presses de Sciences-Po, 2019. - 243 p. ; 21 x 14 cm.

Qu'est-ce que la Ve République ? Le portrait sans préjugés qu'en dressent ici économistes, historiens, politistes et juristes montre qu'en soixante ans d'existence, la Cinquième République n'a pu survivre qu'en se métamorphosant. Loin de voler en éclats sous le choc de la dernière campagne présidentielle, le système des partis a entamé sa mue. Une vision démystifiée de la Cinquième République, pour mieux comprendre la relation ambiguë des Français avec leurs institutions et réfléchir à leur avenir. [Source éditeur]

944.083 CIN



ENA, Direction des relations internationales, Service des relations avec les élèves étrangers
La France et ses institutions

Strasbourg ; Paris : ENA, 2011. - 51 p. + 4 p. encartées ; 19 x 30 cm.

Contient : La France, généralités. Les institutions politiques. L'organisation territoriale. Le budget de l'Etat. Le droit administratif. La fonction publique. L'administration française et l'Union européenne. L'action économique internationale de la France.

321.009 44 FRA



Foillard, Philippe
Droit constitutionnel et institutions politiques

Bruxelles : Maison Larcier, 2018. - 470 p. ; 24 cm. - (Paradigme. Manuel)
Présentation des bases du droit constitutionnel français, des régimes étrangers contemporains, américain, britannique et allemand des institutions françaises de 1789 à 1958 et de la Ve République. @Electre 2018
342.02 FOI



Grandguillot, Dominique
Institutions politiques et administratives de la France

Paris : Gualino, 2017-2018. - 255 p. ; 24 cm. - (Mémentos LMD).- Bibliogr. p. 251. Index.
320 GRA



Legrand, André ; Wiener, Céline
Le droit public : droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, institutions européennes

Paris : La Documentation française, 2017. - 245 p. ; 30 cm. - (Formation administration concours (FAC))
342 LEG



Mélin-Soucramanien, Ferdinand ; Pactet, Pierre
Droit constitutionnel 2021

39e éd. 2019. - Paris : Sirey, 2020. - 723 p. ; 24 x 16 cm. - (Sirey université, 1778-6320. Droit public)
Un manuel de droit détaillant les régimes politiques contemporains, les grands gouvernements étrangers dont l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et la Russie, ainsi que l'histoire constitutionnelle française depuis la Révolution de 1789, en particulier celle de la Constitution de la Ve République. A jour des changements intervenus jusqu'au 1er juillet 2020.
342.02 PAC



Rouault, Marie-Christine
Droit administratif et institutions administratives

Bruxelles : Bruylant, 2020. - 549 p. ; 24 x 16 cm. - (Paradigme. Manuel).- Bibliogr. p. 529. Index.
L'ouvrage, à jour des dernières évolutions des textes et de la jurisprudence, traite de manière claire du droit administratif et des institutions administratives. Il donne au lecteur une approche simple, complète et illustrée de ce qu'il faut connaître de ces matières fondamentales. L'ouvrage aidera efficacement l'étudiant à découvrir, à étudier et à assimiler le droit administratif, au travers d'analyses rigoureuses et précises. Il sera également utile à nombre de praticiens. A jour au 31 décembre 2019.
342.44 ROU



Türk, Pauline
Les institutions de la Ve République : 2020-2021

Paris : Gualino, 2020.- 249 p. ; 24 cm.- (Fac-Universités. Mémentos LMD)
Cet ouvrage est une présentation claire, structurée et accessible des institutions de la Ve République à jour des dernières actualités constitutionnelles. La démarche pédagogique est fondée sur le recours aux tableaux, schémas, graphiques, encarts, mots-clefs et cartes mentales. Les caractéristiques générales de la Constitution et du régime politique, ainsi que les pouvoirs publics constitutionnels (chef de l'État, gouvernement, parlement, Conseil constitutionnel) sont présentés et expliqués de façon détaillée et problématisée, ainsi que les principaux facteurs d'adaptation de la Constitution (intégration dans l'Union européenne, équilibre des pouvoirs, moralisation de la vie publique, efficacité gouvernementale et parlementaire). [Source éditeur]
320 TUR

1.2 Articles

1958-2018 - La Ve République face aux révisions : mutations et permanences [dossier]

in : Revue politique et parlementaire, n° 1085-1086, octobre 2017 - mars 2018, p. 3-160

A l'aube de son soixantième anniversaire, la Ve République s'apprête à connaître la vingt-cinquième révision de la Constitution française. Engagement pris par Emmanuel Macron de réformer les institutions en vue de les moderniser, de les rendre plus efficaces et de permettre une meilleure représentation des citoyens.

Bélorgey, Gérard

Les institutions de la Ve République, handicap ou atout pour la France ?

in : Revue politique et parlementaire, n° 1066, 2013, janvier-mars, p. 218-244

Analyse critique des institutions de la Ve République française, qui se sont selon l'auteur largement écartées du modèle singulier imaginé en 1958. Nous connaissons de fait aujourd'hui un régime beaucoup plus déséquilibré qu'alors, surtout lorsqu'une double majorité conduit à un risque réel de "démocratie absolue". C'est ce régime que l'auteur qualifie de "régime majoritaire présidentieliste", et qu'il mesure à l'aune de l'impact constitutionnel des compétences interétatiques européennes. L'article vise également à évaluer si des réformes institutionnelles seraient de nature à augmenter la confiance envers le pouvoir et si le système institutionnel de la France permet un renouvellement du raisonnement économique de la classe dirigeante.

Chaltiel, Florence

La constitution a 60 ans : retours sur un esprit, des institutions et une pratique

in : Petites affiches, n° 70, 2019, 8 avril, p. 5-20.

La constitution française instituant la Ve République a 60 ans. Sa longévité est remarquable, enrichie de plus de vingt révisions constitutionnelles. Cette longévité est-elle le reflet du génie des pères fondateurs de cette norme fondamentale ou bien plutôt du bien-fondé des révisions, nombreuses, qui ont modifié le texte ? Sans doute les deux réponses se combinent-elles. À l'aube d'une nouvelle révision constitutionnelle, un retour comparant l'avant révision et l'après révision sur les éléments essentiels du régime constitutionnel français permet de dresser un bilan et de présenter les perspectives constitutionnelles. [Source éditeur]

Sur le dérèglement du système institutionnel

in : Le Débat, n° 191, septembre-octobre 2016, p. 16-43. Notes dissém.

Le doute se répand quant à l'adéquation de nos institutions à la situation politique du pays. Ce dossier traite de différentes questions telles que la nécessité ou non d'inventer une VIe République, la représentativité des partis politiques au Parlement, la Constitution, le système électoral.

Accès sur authentification (login ena) :



Site internet

Site du [Conseil constitutionnel](#) : voir notamment la [Constitution du 4 octobre 1958](#) et les révisions constitutionnelles.

2 L'administration de l'Etat

L'administration d'Etat :

L'administration centrale rassemble les services de chaque ministère à compétence nationale, principalement situés à Paris. Les services déconcentrés ont une compétence territoriale et assurent le relais au niveau local des décisions prises par l'administration centrale.

Voir le [site Vie-publique](#)



Zoom sur un manuel de français langue étrangère



Kada, Nicolas ; Terrone, Patrice

La République française : le citoyen et les institutions

Grenoble : PUG, 2017. - 108 p. ; 24 cm. - (Civilisation-Cultures)

Un manuel de français langue étrangère centré sur les institutions de la France, afin d'acquérir le vocabulaire administratif et juridique dans ce domaine.

320 KAD



Gérard, Patrick

L'administration de l'État

4e éd. - Paris : LexisNexis, 2020. - XI-426 p. ; 24 x 16 cm. - (Manuel).

Comprendre l'État nécessite une connaissance approfondie de l'administration, chargée d'en assurer la bonne marche, et de celles et ceux qui l'encadrent : ambassadeurs, préfets, recteurs, directeurs, administrateurs civils, attachés et bien d'autres agents. Pourquoi les ministères changent-ils souvent de dénomination ? Comment les relations entre l'administration centrale et ses opérateurs s'organisent-elles ? Les fonctionnaires portent-ils attention aux administrés ? Les contrôles exercés sur les services publics sont-ils efficaces ? À l'heure du numérique, l'administration parvient-elle à se réformer ? C'est à ces questions que répond cet ouvrage, destiné aux étudiants en droit public, administration publique, aux candidats aux concours administratifs de catégorie A ainsi qu'à tous les citoyens qui s'intéressent au fonctionnement de l'État. Chaque sujet est illustré de comparaisons avec l'étranger et de références d'actualité, notamment la crise du coronavirus. [Source éditeur]

351 GER

2.1 Administration centrale



Zoom sur la circulaire du 5 juin 2019

[Circulaire du 5 juin 2019](#) relative à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail.



Aubin, Emmanuel ; Eymeri-Douzans, Jean-Michel ; Kerléo, Jean-François ; Saison-Demars, Johanne (sous la direction de)

Quelle déontologie pour la haute fonction publique ? : enjeux, textes et perspectives

Bayonne : Institut francophone pour la justice et la démocratie, 2021. - 316 p. ; 24 cm.

Organisé dans un contexte marqué par la volonté du chef de l'Etat de réformer la haute fonction publique à la suite du rapport Thiriez sur sa modernisation et de l'importante réforme issue de la loi de Transformation de la fonction publique du 6 août 2019, ce colloque avait pour but d'apporter des réponses à un questionnement d'une brûlante actualité : quelle transparence et quelle déontologie pour la haute fonction publique ? Les réponses à cette interrogation nécessitaient de croiser les analyses à la fois des universitaires, de praticiens ainsi que d'acteurs amenés à jouer un rôle de gardien des principes et valeurs

de la République. En dressant un état des lieux de l'écosystème déontologique gravitant désormais autour de cette haute fonction publique et en proposant de nombreuses pistes de réformes, le présent ouvrage apporte une importante contribution au débat sur la nécessité d'un Etat transparent guidé par le réflexe de l'éthique. [Source éditeur]

174 QUE



Gohin, Olivier

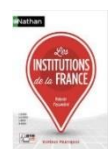
Institutions administratives / Olivier Gohin, Jean-Gabriel Sorbara

8e éd. - Paris : LGDJ, 2019. - 574 p. ; 22 cm. - Bibliogr. dissém. Index

Présentation du système administratif français, de l'administration d'Etat et de l'administration territoriale. L'ouvrage a ainsi pour objet de donner à ses lecteurs les moyens de comprendre à la fois les structures, les compétences et les contrôles de l'administration française, qu'il s'agisse de l'État central ou déconcentré ou des autres personnes publiques : établissements publics, de décentralisation fonctionnelle ou territoriale, ou collectivités territoriales, en métropole comme dans les outre-mer. L'ambition de la nouvelle édition de ce manuel est de servir, avec un regard critique, de guide efficace aux étudiants des facultés de droit, des instituts d'études politiques ou des institutions de préparation aux concours administratifs, externes ou internes, ainsi qu'aux agents des trois fonctions publiques et autres praticiens du droit, dans la connaissance des grandes tendances du droit institutionnel contemporain. [Source éditeur]

Voir le titre 2 sur l'administration d'Etat pages 121 et suivantes.

342.02 GOH



Gunten, Bernard de ; Martin, Arlette Martin, Niogret, Mauricette... [et al.]

Les institutions de la France

Nouv. éd. - Paris : Nathan, 2020. - 159 p.; 21 cm. - (Repères pratiques ; 7)

Cet ouvrage présente l'organisation et le fonctionnement des institutions de la Ve République. Il explique le rôle de l'Etat et des différents partis politiques. Il aborde les compétences des collectivités territoriales. Il intègre les dernières modifications liées aux élections présidentielles et législatives.

320 INS



Waline, Jean

Droit administratif

28e éd. - Paris : Dalloz, 2020. - X-845 p. ; 21 cm. - (Précis Dalloz. Droit public-science politique). Bibliogr. p. 3-

Voir la **partie sur l'administration centrale de l'Etat p. 59 et suivantes.**

342.06 WAL

2.2 Articles

L'organisation des administrations centrales

in : IGPDE Concours interne et troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration, n° 2, tome 1, 2021, p. 9-17

Quel Etat pour demain ? : [dossier]

In : L'ENA hors les murs, n° 500, octobre 2020, p. 16-153

Quel Etat pour demain ? La question est abordée en trois volets : raison d'être et transformation de l'État, consolider les piliers de l'État, procurer à l'État les instruments de l'efficacité.

Massé, Francis

Un Etat "à la demande"

in : Gestion & finances publiques : la revue, n° 1, janvier-février 2018, p. 104

Comment l'Etat doit-il évoluer pour faire face aux défis du monde moderne, notamment dans les répartitions administration centrale, services déconcentrés et collectivités territoriales ? Gouvernance et management doivent s'adapter.

2.3 Le rôle de l'Etat en région

Se reporter à la bibliographie « [L'organisation territoriale de l'Etat : où en est la déconcentration ?](#) » sur le site de l'ENA.

3 Les collectivités locales

Se reporter aux bibliographies sur « Les collectivités territoriales » et « La décentralisation » disponibles sur le [site de l'ENA](#).

4 Les autorités administratives et publiques indépendantes

Introduction

Les **autorités administratives indépendantes (AAI)** et les **autorités publiques indépendantes (API)** sont des institutions de l'État chargées, en son nom, d'assurer la régulation de secteurs considérés comme essentiels et pour lesquels le Gouvernement veut éviter d'intervenir directement. Les API sont, quant à elles, dotées de la personnalité morale (droit de soutenir une action en justice par exemple).

Les AAI sont une catégorie juridique relativement nouvelle. C'est dans la loi du 6 janvier 1978 créant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) que le terme est apparu pour la première fois. Les lois organique et ordinaire du 20 janvier 2017 ont modifié leur statut et réduit leur nombre à 26 (19 AAI et 7 API). Elles ne peuvent être créées que par une loi.

On distingue celles chargées de la régulation des activités économiques (ex : Autorité de la concurrence) et celles protégeant les droits des citoyens (ex : Défenseur des droits).

Les AAI/API sont donc placées en dehors des structures administratives traditionnelles et ne sont pas soumises à l'autorité d'un ministre. Les pouvoirs publics ne peuvent pas leur adresser d'ordres, de consignes ou même de simples conseils et leurs membres ne sont pas révocables. Elles constituent donc une exception à l'article 20 de la Constitution selon lequel le Gouvernement dispose de l'administration.

Les lois du 20 janvier 2017 ont cependant renforcé leur contrôle par le Parlement et le Gouvernement.

[Loi organique n° 2017-54 du 20 janvier 2017](#) relative aux autorités administratives indépendantes et autorités publiques indépendantes.

[Loi n° 2017-55 du 20 janvier 2017](#) portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes

Source : Voir le site [Vie-publique](#)

4.1 Ouvrages



Les agences : une nouvelle gestion publique ? / un colloque organisé par le Conseil d'État le 19 octobre 2012 à l'École nationale d'administration

Paris : La Documentation française, 2013. - 140 p. ; 24 x 17 cm. - (Droits et débats ; 8)

Etat des lieux du fonctionnement et de l'utilité des agences. Le Conseil d'Etat préconise d'élaborer une doctrine d'emploi des agences destinée à définir les conditions du recours optimal à ces organismes.

[Document en ligne](#)

352.264 AGE



Autorités administratives indépendantes : suivi des conclusions du rapport : rapport d'information sur les autorités administratives indépendantes / présenté par René Dosière, Christian Vanneste

Paris : Assemblée nationale, 2011. - 124 p. ; 24 cm. - (Rapport d'information AN ; 4020. Les documents d'information DIAN ; 123/2011)

[Document en ligne](#)

352.264 AUT



L'Etat et ses agences / sous la supervision de Thierry Wahl ; Inspection générale des finances

Paris : IGF, 2012. - 63 p. ; 30 cm. Rapport de l'IGF n°2012-M-044-01

Saisie, par le Premier ministre le 22 août 2011, d'une mission sur les entités dotées de la personnalité juridique qui, contrôlées et financées par l'État, exercent pour son compte des politiques publiques. Les deux objets principaux de la mission étaient d'établir un état des lieux sur le recours à ces entités et sur leur insertion dans les politiques publiques auxquelles elles se rattachent et de produire une analyse stratégique sur la justification du recours à de telles entités pour conduire des politiques publiques. La mission a formulé 35 propositions avec pour objectifs "de mieux connaître les agences, de mieux les associer aux efforts financiers de l'Etat, de constituer un environnement favorable à l'exercice d'une tutelle stratégique, de rationaliser le paysage des agences au moyen d'une doctrine d'usage".

[Document en ligne](#)

352.264 ETA



"Un Etat dans l'Etat" : canaliser la prolifération des autorités administratives indépendantes pour mieux les contrôler : rapport d'information / par Marie-Hélène Des Esgaulx et Jacques Mézard ;

Paris : Sénat, 2015. - 134 p. ; 24 cm. - (Les rapports du Sénat ; 126)

[Document en ligne](#)

352.264 ETA



**Gohin, Olivier ; Sorbara, Jean-Gabriel
Institutions administratives**

Paris : LGDJ, 2019. - 574 p. ; 20 cm. - (Manuel, 0990-3909).

Voir le **chapitre 3 sur les AAI p. 277** et suivantes.

351 GOH



Rapport sur les autorités administratives et publiques indépendantes : annexe au projet de loi de finances pour 2019

s.l. : s.n., 2018. - 199 p. ; 30 cm. - (Jaune budgétaire)

[Document en ligne](#)

352.264 RAP

4.2 Articles

Les autorités indépendantes (lois du 20 janvier 2017) : dossier

in : Revue française de droit administratif (RFDA) , n° 3, 2017, mai-juin, p. 413-433

Ce dossier revient sur la mise en place du nouveau statut des AAI près de 400 ans après la création de la première structure de ce genre.

Chaltiel, Florence

La loi relative aux autorités administratives indépendantes : apports et limites

in : Petites affiches, n° 86, 2018, 30 avril, p. 8-21

En décembre 2017, le législateur - organique et ordinaire - est intervenu pour tenter de rationaliser la catégorie quadragénaire des autorités administratives indépendantes. Suite à plusieurs critiques et notamment à des travaux parlementaires approfondis, il semblait nécessaire d'apporter au moins des critères plus lisibles dans la logique de la recherche de meilleure qualité du droit. Au regard de ces lois, les définitions demeurent insuffisamment précises, tandis que le régime juridique de ces autorités semble désormais renforcé en termes de déontologie et de contrôle. [Source Petites Affiches]

Les démembrements de l'État

in : IGPDE Concours interne et troisième concours d'entrée à l'ENA, n° 2, tome 1, 2019, p. 30-33

5 Les institutions judiciaires

5.1 Organisation générale de la justice



Zoom juridique

LOI n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle (1) dite loi J21.

La loi J21 a pour ambition d'améliorer pour tous la justice du quotidien en la rendant plus proche, plus simple et plus efficace, notamment par la généralisation du service d'accueil unique du justiciable. Le texte intègre aussi des dispositions permettant des actions de groupe en matière de lutte contre les discriminations.

Plus d'informations sur le [site du Gouvernement](#).

5.1.1 Ouvrages



Braconnay, Nicolas

La justice et les institutions juridictionnelles

3e éd. - Paris : La Documentation française, 2019. - 180 p. ; 18 x 12 cm. - (Découverte de la vie publique)
347 BRA



Branlard, Jean-Paul

L'essentiel de l'organisation judiciaire en France

5e éd. - Paris : Gualino, 2015. - 144 p. ; 17 cm. - (Les Carrés. Droit). Bibliogr. p. 143-144
347 BRA



Dupic, Emmanuel

La justice en France : acteurs et enjeux

Paris : Bréal, 2017. - 272 p. ; 21 x 14 cm.

Le livre 3, partie I ("Le statut des magistrats") décrit entre autres choses le rôle de l'École nationale d'administration (ENA) dans le recrutement et le déroulé de carrière des juges administratifs et des magistrats judiciaires (pp. 181-196). Bibliogr. p. 263-264. Index.

Une présentation des enjeux, des lieux, des métiers et des acteurs de la justice en France, à jour de la loi justice du XXI^e siècle et de la loi Macron relative aux professions réglementées. ©Electre 2017

347 DUP



Grandguillot, Dominique

Institutions politiques et administratives de la France : 2017-2018

9e éd. - Paris : Gualino, 2017. - 255 p. : fig. ; 24 cm. - (Mémentos LMD. Bibliogr. p. 251. Index. Sites internet. Voir le chapitre sur [les institutions judiciaires](#).)

320 GRA



Guinchard, Serge ; Varinard, André ; Debard, Thierry
Institutions juridictionnelles

15e éd. - Paris : Dalloz, 2019. - 1318 p. ; 22 cm. - (Précis). Notes bibliogr. dissém. Index.

Présentation synthétique des organes juridictionnels, de l'organisation et du fonctionnement de la justice en France et en Europe ainsi que des principales professions juridiques et judiciaires. A jour de la loi de réforme pour la justice n° 2019-222 du 23 mars 2019.

347.01 GUI



Martinel, Agnès ; Victor, Romain
Parlons justice : en 30 questions

Paris : La Documentation française, 2013. - 96 p. ; 18 cm. - (Doc' en poche). Bibliogr. p. 93

L'essentiel en 30 points pour mieux comprendre le système judiciaire français : selon quels principes la Justice est-elle organisée ? Comment garantir son indépendance ? Pourquoi la réformer ? Quels sont les enjeux actuels ?

347 MAR



Maurin, André
Institutions juridictionnelles / André Maurin, Marjorie Brusorio-Aillaud, Alain Héraud

Paris : Sirey, 2017. - XII-345 p. : ill. en noir et blanc ; 21 cm. - (Aide-mémoire). Bibliogr. dissém. Index.

347.01 MAU



Perrot, Roger
Institutions judiciaires / Roger Perrot, Bernard Beignier, Lionel Miniato

17e éd. - Paris : LGDJ, 2018. - 515 p. ; 22 x 16 cm. - Notes bibliogr. dissem. Index.

Présentation de la justice (pouvoir de juger, service public), des juridictions (de l'ordre judiciaire et administratif, internationales et communautaires), du personnel judiciaire (magistrats et juges, auxiliaires de justice), du fonctionnement des juridictions (principes relatifs à la composition, à la compétence et au procès).

347.01 PER

5.2 Justice administrative

5.2.1 Ouvrages

Zoom sur les codes juridiques



Code de justice administrative : annoté & commenté

par Nicolas Boulouis, Bertrand Dacosta, Nicolas Polge... [et al.] ; sous la direction de Jacques-Henri Stahl ; coordination éditoriale Zéhina Aït-El-Kadi
4e éd. - Paris : Dalloz, 2020. - XLV-1435 p. ; 20 cm. - (Codes Dalloz)
342.066 4 COD



Code des relations entre le public et l'administration 2021 : annoté et commenté

par Maud Vialettes, Cécile Barrois de Sarigny, Émilie Bokdam-Tognetti, Charles Touboul ; sous la direction de Jacques-Henri Stahl
5e éd. - Paris : Dalloz, 2020. XXVII-809 p. ; 20. - (Codes Dalloz)
352.357 COD



Chrétien, Patrice ; Chiffot, Nicolas ; Tourbe, Maxime **Droit administratif**

Paris : Sirey, 2020. - 921 p. ; 24 cm. - (Sirey université. Droit public)

L'ouvrage explore l'univers administratif et cerne les racines de son droit. Des dossiers sur les sources du droit administratif, l'organisation, les moyens, l'action et le contentieux de l'administration. Avec pour chacun, un exposé du droit en vigueur, des grandes décisions jurisprudentielles, et des approfondissements. Contient : Introduction générale. L'organisation et les moyens de l'administration. L'action administrative. Le contentieux administratif.

342.06 CHR



Colin, Frédéric

L'essentiel des grands arrêts du droit administratif : 2020-2021

Paris : Gualino, 2020. - 213 p. ; 17 x 17 cm. - (Les carrés, 1288-8206. Droit science politique)

La couv. porte aussi : "90 fiches d'arrêts analysés et commentés" ; "Avec propositions de plans de commentaire". Bibliogr. dissém.

Des fiches sur les principaux arrêts, décisions et jugements concernant le service public, la hiérarchie des normes, les actes, la responsabilité ou encore la question prioritaire de constitutionnalité. Avec pour chacun, les considérants ou attendus essentiels, les faits, la portée, le contexte et l'évolution de la jurisprudence.

342.066 COL



Le Conseil d'Etat et la justice administrative en 2018

Paris : Conseil d'Etat, 2019. - 40 p. ; 27 x 21 cm.

[Document en ligne](#)



Frier, Pierre-Laurent ; Petit, Jacques

Droit administratif 2020-2021

Paris : LGDJ, 2020. - 800 p. ; 22 cm. - (Domat Droit public). Notes bibliogr. Index.

Un droit spécifique, applicable à une partie de l'action administrative, s'est développé en France, permettant, dans le cadre d'un compromis historique, de soumettre progressivement la puissance publique au droit. L'étude de ce droit administratif met en lumière le jeu constant qui se déroule entre trois facteurs : qui agit (organisation de l'administration) ; pour quoi agit-on (missions de service public et de police) et comment agit-on (moyens juridiques, distincts du droit privé, utilisés : acte unilatéral et contrat administratif) ? Et pour répondre, il faut connaître en amont les sources de ce droit, et en aval les mécanismes de contrôle par la justice administrative

342.06 FRI



Les grands arrêts de la jurisprudence administrative [GAJA] / Marceau Long, Prosper Weil, Guy Braibant... [et al.]

Paris : Dalloz, 2019. - XVIII-1047 p. ; 21 cm. - (Grands arrêts). Index

Cet ouvrage comporte les arrêts fondamentaux les plus récents du Conseil d'Etat sur les thématiques de la sécurité juridique et des rapports entre le droit national et le droit communautaire. Il contient aussi les références jurisprudentielles citées dans l'ouvrage.

342.066 GRA



La qualité de la justice administrative / École nationale d'administration, Centre d'expertise et de recherche administrative (CERA) ; sous la responsabilité de Lucie Cluzel-Metayer, Caroline Foulquier-Expert, Agnès Sauviat

Strasbourg ; Paris : ENA, 2016. - p.667-974 ; 24 x 16 cm. - (Revue française d'administration publique ; 159)

Ce numéro thématique de la RFAP envisage la question de la qualité de la justice administrative de manière globale en soulignant notamment la complémentarité entre performance et qualité.

342.066 4 QUA



Rapport public 2020. 1, Activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2019 / Conseil d'Etat

Paris : La Documentation française, 2020. - 420 p. ; 24 x 16 cm.

[En ligne sur Internet](#)

342.066 4 RAP



Rouault, Marie-Christine

L'essentiel du droit administratif général 2020-2021

Paris : Gualino, 2019. - 163 p. ; 17 x 17 cm. - (Les carrés. Droit, Science politique)

Les sources du droit administratif. Le principe de légalité. Le pouvoir réglementaire. Les actes de l'administration. Le régime juridique de l'acte administratif unilatéral décisoire. Les contrats administratifs. La police administrative. Le service public. La compétence du juge administratif et ses exceptions. La juridiction administrative. Le contentieux administratif. La responsabilité administrative.

Voir la **partie 4 sur le contrôle de l'administration p. 123 et suivantes.**

342.06 ROU



Waline, Jean

Droit administratif

27e éd. - Paris : Dalloz, 2018. - X-835 p. ; 21 cm. - (Précis Dalloz. Droit public-science politique). Bibliogr. p. 3- Voir la **partie sur le contrôle juridictionnel de l'administration.**

342.06 WAL

5.2.2 Articles

Le droit et la justice, aujourd'hui. : Et demain ? : [dossier]

in : L'ENA hors les murs, n° 481, 2018, juin, p. 2-91

Contient notamment : **La justice administrative dans l'Etat aujourd'hui / Jean-Marc Sauvé. Les évolutions de la juridiction administrative / Bernard Stirn.** La justice administrative et le procès équitable / Sébastien Hourson. La spécificité du droit administratif a-t-elle encore un sens aujourd'hui ? / Grégoire Bigot.

Poulet, Florian

La justice administrative de demain selon les décrets du 2 novembre 2016 : quelles avancées, quels reculs ?

in : L'Actualité juridique. Droit administratif (AJDA), n° 5, 2017, 13 février, p. 279-287

Les décrets du 2 novembre 2016 (décret n°2016-1480 portant modification du code de justice administrative et décret n°2016-1481 relatif à l'utilisation des télé-procédures devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs) ont pour ambition de moderniser la justice administrative, notamment pour lui permettre d'affronter, à moyens constants, un nombre croissant de requêtes. Si un certain nombre de mesures induites par cette réforme sont assurément bienvenues, d'autres, en revanche, apparaissent inachevées, quand d'autres encore font craindre des reculs possibles pour les justiciables.

[Accès réservé aux publics de l'Ecole :](#)



La qualité de la justice administrative : dossier

in : Revue française d'administration publique, n° 159, 2016, p.667-864

La justice administrative est soumise à une exigence de qualité, laquelle a été formalisée par des objectifs et des indicateurs définis dans les projets annuels de performance liés aux lois de finances. Ceux-ci renseignent cependant surtout sur les aspects quantitatifs de l'activité des juridictions administratives et se focalisent sur l'appréciation de l'efficacité et de l'efficience. Or l'ensemble des efforts entrepris pour améliorer la qualité du service et celle de la décision de justice ne se trouvent pas restitués par la seule prise en compte de la performance. Ce numéro thématique de la Revue française d'administration publique envisage donc la question de la qualité de la justice administrative de manière globale en soulignant notamment la complémentarité entre performance et qualité.

Accès réservé aux publics de l'Ecole :



Site Internet

Conseiller du Gouvernement pour la préparation des projets de loi, décrets..., le [Conseil d'Etat](#) est aussi le juge administratif suprême qui tranche les litiges relatifs aux actes des administrations. Il a également pour mission de gérer l'ensemble de [la juridiction administrative](#).